

# Communiqué

9 mai 2019

## **TELUS annonce d'excellents résultats au premier trimestre de 2019**

Croissance des produits d'exploitation consolidés, du BAIIA et du bénéfice net de 3,8 pour cent, 8,6 pour cent et 6,1 pour cent, respectivement (compte tenu de l'incidence de la norme IFRS 16 en 2019)

Forte croissance de la clientèle, dont 99 000 nouveaux clients, soit 11 000 mises en service nettes de téléphones mobiles, 49 000 mises en service nettes d'appareils mobiles connectés, 22 000 mises en service nettes des services Internet et 17 000 mises en service nettes des services de télévision, une hausse de 50 pour cent par rapport à l'an dernier, stimulée par l'expansion du réseau PureFibre qui couvre désormais 63 pour cent des adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande et par notre réseau mobile de calibre mondial

Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles de 1,02 pour cent, soit une amélioration de 8 points de base et le plus bas résultat au premier trimestre jamais enregistré par TELUS

Croissance du dividende trimestriel, qui s'est établi à 0,5625 \$ par action, notre 17º hausse du dividende depuis 2011

Prolongation du meilleur programme de croissance du dividende de l'industrie pendant trois années supplémentaires en visant une croissance annuelle de 7 à 10 pour cent de 2020 à 2022

Vancouver (C.-B.) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du premier trimestre de 2019. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés se sont établis à 3,5 milliards de dollars, en hausse de 3,8 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Cette augmentation a été stimulée par une croissance supérieure des produits tirés des services de données mobiles et filaires. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a augmenté de 8,7 pour cent pour s'établir à 1,4 milliard de dollars en raison de la croissance supérieure des produits et de la hausse des marges sur l'équipement mobile, de la croissance des marges sur les services de données filaires, de la mise en œuvre de la norme IFRS 16 à l'égard de certaines charges, ainsi que de la contribution au BAIIA des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires et de TELUS Santé. Cette croissance a été amoindrie partiellement par le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels et par la contribution au BAIIA inférieure des services d'affaires. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts, le BAIIA ajusté a affiché une hausse de 8,6 pour cent. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté était d'environ 4,4 pour cent.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 437 millions de dollars représente une hausse de 6,1 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que la croissance du BAIIA a été partiellement compensée par une augmentation de l'amortissement découlant de la croissance de nos actifs, qui s'explique par les investissements dans les technologies à large bande, les acquisitions d'entreprise et la hausse des coûts de financement. De plus, une portion de 48 millions de dollars de la hausse de l'amortissement et une portion de 15 millions de dollars de la hausse des coûts de financement découlent de l'application de la norme IFRS 16, car nous n'avons pas ajusté de façon rétroactive les montants déclarés pour les périodes antérieures à l'exercice 2019. Le bénéfice par action (BPA) de base, qui s'est établi à 0,71 \$, a augmenté de 2,9 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts, le bénéfice net ajusté de 453 millions de dollars a augmenté de 4,1 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA de base ajusté de 0,75 \$ a connu une hausse de 2,7 pour cent.

- « TELUS a enregistré d'excellents résultats opérationnels et financiers au premier trimestre, notamment des mises en service nettes de téléphones mobiles surtout axées sur les téléphones intelligents de qualité supérieure et une croissance vigoureuse des appareils connectés dans le secteur mobile, ainsi qu'une excellente croissance soutenue de la clientèle dans le secteur filaire, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Sans contredit, notre rendement supérieur et durable s'explique en grande partie par la détermination incomparable de notre équipe à offrir une expérience client exceptionnelle. Encore une fois, TELUS est le chef de file de l'industrie en matière de fidélisation de la clientèle des services mobiles. L'entreprise a affiché un taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles de 1,02 pour cent, soit un taux record pour un résultat du premier trimestre. Cet engagement inébranlable envers notre promesse d'accorder la priorité aux clients est étayé par notre offre de produits hautement distincts, ainsi que nos importants investissements synergiques continus dans nos technologies et notre réseau à large bande de premier plan à l'échelle mondiale tant dans le secteur mobile que dans le secteur filaire. »
- « L'acquisition de licences du précieux spectre de 600 MHz lors de la récente vente aux enchères aidera TELUS à offrir une connectivité mobile à large bande améliorée à ses clients à la fois dans les collectivités urbaines et rurales, ce qui est essentiel en raison de la croissance continue de la demande de données mobiles. Les Canadiens profitent actuellement du deuxième réseau le plus rapide au monde. De plus, le réseau de TELUS a été désigné comme étant le plus rapide au Canada, selon l'analyse des données des résultats du test Speedtest Intelligence d'Ookla. Fait important, l'acquisition et le déploiement de ce spectre nous permettront de continuer de fournir une qualité, une vitesse et une couverture de réseau de premier plan à l'échelle mondiale aux citoyens d'un océan à l'autre, tout en favorisant la progression de notre stratégie de croissance nationale du réseau 5G. »
- « Nous sommes ravis d'annoncer aujourd'hui la prolongation de notre programme pluriannuel de croissance du dividende de 2020 à 2022, qui vise une croissance annuelle de 7 à 10 pour cent. Cette prolongation témoigne de la confiance de TELUS à l'égard des futures occasions sur le marché découlant de sa stratégie de croissance fructueuse de longue date. TELUS pourra ainsi continuer d'effectuer des investissements stratégiques cruciaux à la fois dans son réseau à large bande évolué et dans la croissance de la clientèle de qualité pour favoriser la rentabilité continue et une augmentation du flux de trésorerie disponible, ce qui stimulera les remises aux actionnaires. Nous avons acquis une réputation enviable d'entreprise qui affiche un bilan intéressant et un solide rendement opérationnel, ce qui nous permet d'entreprendre et de prolonger notre programme cohérent et transparent axé sur les actionnaires, qui constitue le meilleur de l'industrie. De plus, la hausse du dividende annoncée aujourd'hui représente la 17e hausse semestrielle depuis le lancement du programme pluriannuel de croissance du dividende en mai 2011. En effet, de 2004 à avril 2019, TELUS a versé 16,7 milliards de dollars aux actionnaires, dont 11,5 milliards de dollars en dividendes, soit 28 \$ par action », a poursuivi M. Entwistle.
- « TELUS est une entreprise convaincue du lien profond entre sa réussite et le bien-être des collectivités. L'équipe TELUS a effectué 1,3 million de jours de bénévolat et versé 682 millions de dollars depuis 2000 afin de bâtir les collectivités fortes et saines que nous servons et dans lesquelles nous vivons et travaillons. Nous avons de plus payé aux gouvernements fédéral et provinciaux et aux administrations municipales plus de 39 milliards de dollars en versements d'impôt et relatifs au spectre depuis 2000, appuyant ainsi des occasions économiques, éducatives, culturelles, environnementales et liées à la santé pour les Canadiens », a conclu M. Entwistle.

« Au premier trimestre de 2019, TELUS a affiché de solides résultats à la fois dans le secteur mobile et dans le secteur filaire, conformément aux objectifs de 2019, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Nos investissements stratégiques dans les technologies à large bande de premier plan, notamment notre investissement important dans le spectre de 600 MHz, continuent de faire progresser notre position de chef de file en matière de réseau et de soutenir une croissance rentable de la clientèle. »

« Grâce à notre exécution constante, à notre solide bilan et à nos excellentes perspectives en matière de flux de trésorerie, y compris nos attentes relatives à la modération de nos dépenses en immobilisations, notre équipe a la confiance nécessaire pour prolonger le programme pluriannuel de croissance du dividende jusqu'en 2022, a ajouté M. French. Notre programme de remises en capital demeure équilibré grâce à nos investissements stratégiques appropriés qui font progresser notre stratégie de croissance et à notre engagement à maintenir une cote de crédit de première qualité. »

« En commençant au premier trimestre de 2019, TELUS a modernisé la communication de ses résultats quant au nombre d'abonnés des services mobiles, pour que cette information cadre davantage avec celle communiquée par les autres grandes entreprises à l'échelle mondiale. Nous avons plus précisément décidé stratégiquement de commencer à déclarer séparément le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté, ainsi que les mises en service nettes parmi le nombre total d'abonnés. Nous continuerons à communiquer des résultats regroupés pour le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) mensuel lié aux téléphones mobiles et la facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) mensuelle pour les téléphones mobiles ainsi que le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, qui refléteront la composition de notre clientèle (services postpayés et prépayés) ayant un téléphone mobile. Il importe aussi de souligner que nous avons rajusté certains indicateurs trimestriels de 2018 pertinents pour assurer la comparabilité. Cette nouvelle information est conforme à notre méthode d'évaluation de la création de valeur de l'ensemble des mises en service faites par les clients, des marges associées et des données économiques quant à la croissance de la valeur à long terme et du BAIIA. De plus, elle améliore la transparence des renseignements que nous publions au sujet des mises en service nettes. La croissance de la clientèle ayant un téléphone mobile au premier trimestre a été presque entièrement attribuable aux mises en service du service postpayé avec téléphone intelligent haut de gamme », a conclu M. French.

Du côté des services mobiles, les produits externes ont augmenté de 1,8 pour cent en raison de la croissance des produits tirés du réseau et de l'équipement et des produits tirés d'autres services de 1,4 pour cent et 3,9 pour cent, respectivement. La croissance des produits tirés du réseau a été stimulée par une augmentation de la clientèle de 4,9 pour cent, partiellement compensée par la baisse du PMAA mensuel lié aux téléphones mobiles découlant de la diminution de l'utilisation des données facturable, la pression exercée par la concurrence sur le prix des forfaits de base, y compris les lots de données supérieurs, et la modification de la composition de la clientèle.

Du côté des services filaires, les produits externes ont augmenté de 6,4 pour cent en raison de la croissance des produits tirés des services de données de 12 pour cent, ce qui témoigne de divers facteurs : croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires découlant de la croissance organique et des acquisitions d'entreprise; hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la croissance constante du nombre d'abonnés des services Internet; hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant des acquisitions d'entreprise et de la croissance organique; hausse des produits tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale; et augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés.

Pendant le trimestre, TELUS a ajouté 99 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet et des services TELUS TV, soit une hausse de 33 000 abonnés ou 50 pour cent par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les mises en service nettes se sont élevées à 11 000 téléphones mobiles, 49 000 appareils mobiles connectés, 22 000 abonnés des services Internet et 17 000 clients des services de télévision. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à 9,7 millions, a augmenté de 4,9 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 3,1 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à 8,5 millions, et d'une hausse de 19 pour cent

du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, qui se chiffre à 1,3 million. Le nombre de connexions Internet a augmenté de 7,4 pour cent pour atteindre 1,9 million, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV continue de se chiffrer à 1,1 million.

Les dépenses en immobilisations consolidées ont connu une baisse de 0,6 pour cent pour s'établir à 646 millions de dollars. À la fin du trimestre, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 1,94 million d'adresses ou 63 pour cent des adresses, soit plus de 3,1 millions, ayant accès à notre service haute vitesse à large bande. Il s'agit d'une hausse d'environ 400 000 adresses au cours des 12 derniers mois.

Le flux de trésorerie disponible de 153 millions de dollars pour le trimestre a reculé de 66 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, car la croissance du BAIIA a été amoindrie par la hausse prévue des impôts sur les bénéfices payés en espèces, y compris un paiement de rattrapage unique de 270 millions de dollars, la hausse des décaissements liés aux coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que la hausse des intérêts payés. Le flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices a légèrement diminué de 1,0 pour cent pour s'établir à 504 millions de dollars.

### APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

| En dollars canadiens et en millions,<br>sauf les données par action        | Trimestre clos le<br>31 mars <sup>(1)</sup> |        | Variation |
|--|---|--------|-----------|
| (non audités)  | 2019  | 2018   | en %      |
| Produits d'exploitation  | 3 506                                       | 3 377  | 3,8       |
| Dépenses d'exploitation avant amortissement                                | 2 127                                       | 2 108  | 0,9       |
| BAIIA <sup>(2)</sup>   | 1 379                                       | 1 269  | 8,7       |
| BAIIA ajusté <sup>(2)(3)</sup>   | 1 415                                       | 1 303  | 8,6       |
| Bénéfice net   | 437   | 412    | 6,1       |
| Bénéfice net ajusté <sup>(4)</sup>   | 453   | 435    | 4,1       |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires                            | 428   | 410    | 4,4       |
| BPA de base  | 0,71  | 0,69   | 2,9       |
| BPA de base ajusté <sup>(4)</sup>  | 0,75  | 0,73   | 2,7       |
| Dépenses en immobilisations <sup>(5)</sup>                                 | 646   | 650    | (0,6)     |
| Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices <sup>(6)</sup> | 504   | 499    | 1,0       |
| Flux de trésorerie disponible <sup>(6)</sup>                               | 153   | 443    | (65,5)    |
| Connexions d'abonnés totales <sup>(7)(8)</sup> (en milliers)               | 13 979                                      | 13 431 | ` 4,1     |

- (1) Nos résultats de 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 : Contrats de location. Nos résultats pour les périodes antérieures à l'exercice 2019 n'ont pas été ajustés de façon rétroactive.
- (2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Nous donnons des prévisions et faisons état du BAIIA parce qu'il s'agit d'une mesure clé pour évaluer la performance. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (3) Le BAIIA ajusté du premier trimestre de 2019 et de 2018 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 36 millions de dollars et 34 millions de dollars, respectivement.
- (4) Le bénéfice net ajusté et le BPA de base ajusté sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices), les coûts de restructuration et autres coûts. Pour obtenir une analyse approfondie du bénéfice net ajusté et du BPA de base ajusté, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (5) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intérimaires. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.
- (6) Le flux de trésorerie disponible est une mesure non définie par les PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication approfondies de cette mesure, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (7) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés ayant un appareil mobile connecté, des abonnés des services Internet, des abonnés des services vocaux résidentiels et des abonnés de TELUS TV est

mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, de manière prospective, nous avons ajusté le nombre cumulatif de connexions d'abonnés pour retirer environ 68 000 abonnés de TELUS TV, car nous avons cessé de commercialiser le produit TV Satellite. Le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile au début du quatrième trimestre de 2018 a fait l'objet d'un ajustement pour exclure un nombre estimatif de 23 000 abonnés touchés par la décision définitive du CRTC concernant le calcul au prorata en juin 2018, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Au cours du premier trimestre de 2019, nous avons ajusté le nombre cumulatif de connexions d'abonnés à Internet pour ajouter environ 16 000 abonnés découlant des acquisitions effectuées au cours du trimestre.

(8) À compter du premier trimestre de 2019, nous avons révisé notre définition d'un abonné des services mobiles, qui s'applique de façon rétroactive. Désormais, nous déclarons séparément le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. En raison de ce changement, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées (mises en service brutes, mises en service nettes, taux de désabonnement, FMAA et PMAA) ont fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte i) du passage de certains abonnés qui figuraient parmi le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile dans la nouvelle catégorie du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté et ii) de l'ajout du nombre d'abonnés des solutions d'Internet des objets et des solutions de santé mobiles parmi le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les définitions des abonnés, consultez la rubrique 11.2, intitulée « Indicateurs opérationnels », du rapport de gestion du premier trimestre de 2019.

#### Faits saillants des activités du premier trimestre de 2019

#### Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 34 millions de dollars ou 1,8 pour cent en raison de la hausse des produits tirés du réseau et de l'équipement.
- Les produits tirés du réseau ont connu une hausse de 20 millions de dollars ou 1,4 pour cent d'une année à l'autre pour atteindre 1,5 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une croissance des abonnés de 4,9 pour cent, partiellement amoindrie par la baisse du PMAA lié aux téléphones mobiles, comme il est indiqué ci-dessous.
- Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont augmenté de 16 millions de dollars ou 3,9 pour cent, en grande partie grâce à la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ventes et à la croissance des produits par appareil.
- La FMAA liée aux téléphones mobiles a légèrement augmenté de 0,1 pour cent pour s'établir à 72,19 \$, car la croissance des clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur ou qui ajoutent périodiquement des lots de données, le lancement des forfaits Platine et la proportion accrue de téléphones intelligents à valeur supérieure parmi les ventes ont été partiellement compensés par la diminution de l'utilisation des données facturable, les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures et la modification de la composition de la clientèle.
- Le PMAA lié aux téléphones mobiles de 59,33 \$ a diminué de 1,5 pour cent, car la baisse de l'utilisation des données facturable et la pression exercée par la concurrence sur le prix des forfaits de base, comme il a été mentionné ci-dessus, et la modification de la composition de la clientèle ont plus que compensé la hausse du nombre de clients qui optent pour des forfaits comprenant un lot de données supérieur.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles de 1,02 pour cent a diminué de 8 points de base par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, de nos programmes de rétention de la clientèle et de l'excellente qualité de notre réseau.
- Les mises en service nettes, soit 60 000, ont augmenté de 22 000 par rapport à la même période de l'année précédente. Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont établies à 11 000, soit une hausse de 14 000 d'une année à l'autre, en raison d'une diminution du taux de désabonnement lié aux services mobiles et d'une augmentation des mises en service brutes de téléphones mobiles. Nous demeurons axés sur la croissance des marges et évitons de mettre l'accent sur les transferts non rentables de téléphones mobiles du service prépayé au service postpayé. Les mises en service nettes d'appareils mobiles connectés se sont établies à 49 000 en raison d'une hausse de 8 000 d'une année à l'autre découlant de la croissance liée à nos offres de solutions d'IdO, y compris la croissance des appareils connectés découlant de la fourniture de services IdO par les abonnés à leur clientèle croissante, compensée partiellement par la moindre importance accordée aux mises en service de tablettes financées à marge inférieure.
- Le BAIIA de 908 millions de dollars a augmenté de 72 millions de dollars ou 8,6 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 917 millions de dollars a augmenté de 71 millions de dollars ou 8,4 pour cent par

rapport à l'année dernière, ce qui reflète la croissance des produits tirés du réseau découlant de l'augmentation du nombre de clients, la baisse des charges au titre des avantages sociaux des employés, la hausse des marges sur l'équipement et la mise en œuvre de la norme IFRS 16 à l'égard de certaines charges. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté des services mobiles était d'environ 5,0 pour cent.

#### Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 95 millions de dollars ou 6,4 pour cent pour atteindre 1,6 milliard de dollars. Cette croissance a été stimulée par une hausse des produits tirés des services de données, partiellement amoindrie par le recul des services vocaux et de données filaires traditionnels.
- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 12 pour cent, en raison de la croissance des produits tirés des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires, laquelle est surtout attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires découlant de la croissance organique et des acquisitions d'entreprise, ainsi que de la hausse des produits tirés des services Internet et de données améliorées découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la hausse du nombre d'abonnés des services Internet. De plus, la hausse du chiffre d'affaires de TELUS Santé découlant à la fois des acquisitions d'entreprise et de la croissance organique, les produits tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale et l'augmentation des produits tirés de TELUS TV en raison de la croissance du nombre d'abonnés ont aussi favorisé la croissance des produits tirés des services de données. Cette croissance a été partiellement compensée par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet, soit 22 000 abonnés, est demeuré stable par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison de la demande constante des clients envers nos services haute vitesse à large bande, y compris la fibre optique jusqu'au domicile.
- Le nombre net de nouveaux abonnés aux services TELUS TV, soit 17 000 abonnés, a augmenté de 11 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse du taux de désabonnement découlant des efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle et la hausse du nombre d'ajouts bruts découlant de nos offres de produits diversifiées.
- Les pertes nettes d'abonnés aux services vocaux résidentiels, soit 11 000 abonnés, ont augmenté de 5 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés aux services vocaux résidentiels continuent de souligner la tendance consistant à remplacer ces services par les services mobiles et Internet, laquelle est partiellement compensée par les occasions de regroupement de services découlant de la couverture élargie de notre réseau à fibre optique et par le succès de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.
- Le BAIIA de 471 millions de dollars a augmenté de 38 millions de dollars ou 8,8 pour cent, tandis que le BAIIA ajusté de 498 millions de dollars a augmenté de 41 millions de dollars ou 9,0 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la contribution accrue des contrats de service à la clientèle et de services d'affaires en raison de la croissance organique, la hausse des marges sur les services Internet et la hausse des marges de TELUS Santé, y compris les acquisitions d'entreprise, et la mise en œuvre de la norme IFRS 16 à l'égard de certaines charges. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA ajusté des services filaires était d'environ 3,3 pour cent.

#### Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,5625 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 2 juillet 2019 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 juin 2019.

**TELUS** annonce son intention de prolonger son programme pluriannuel de croissance du dividende TELUS a annoncé qu'elle vise des augmentations semestrielles du dividende, pour une augmentation annuelle variant entre 7 et 10 pour cent de 2020 jusqu'à la fin de 2022. Cette annonce prolonge le programme pluriannuel de croissance du dividende de TELUS lancé en mai 2011 et prolongé pour trois années supplémentaires en mai 2013 et en mai 2016. Ce programme assure une transparence continue aux investisseurs en ce qui concerne le modèle de croissance du dividende de TELUS.

Nonobstant cet objectif, les décisions concernant le dividende continueront d'être soumises à l'évaluation du conseil d'administration et à l'examen de notre situation et de nos perspectives financières sur une base trimestrielle. Notre ligne directrice relative au ratio dividendes/bénéfice de 2019 est de 65 à 75 pour cent du bénéfice net par action. Pour refléter notre façon de gérer notre entreprise, nous avons révisé notre cible, qui sera calculée de façon prospective de manière à correspondre à 60 à 75 pour cent du flux de trésorerie disponible à compter du 1er janvier 2020. Rien ne garantit que TELUS maintiendra le programme de croissance du dividende jusqu'en 2022.

#### Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total de 754 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier trimestre de 2019 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ plus de 25 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En versant environ 50 millions de dollars en frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier trimestre de 2019, et en investissant 931 millions de dollars dans la récente vente aux enchères du spectre de 600 MHz. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 30 milliards de dollars.
- En investissant environ 646 millions de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier trimestre de 2019, et environ 39 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 1,9 milliard de dollars au premier trimestre de 2019, notamment par l'achat d'environ 1,4 milliard de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 117 milliards de dollars et 79 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 641 millions de dollars au premier trimestre de 2019, dont 51 millions de dollars en taxes sur la masse salariale. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 45 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en deux versements trimestriels effectués entre le début de l'exercice et avril 2019, 655 millions de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. En distribuant 16,7 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions depuis 2004, dont 11,5 milliards de dollars en dividendes, représentant 28 \$ par action.

#### Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à <u>telus.com/investors</u>.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du premier trimestre de 2019 aura lieu le **jeudi 9 mai 2019 à 13 h 30, HE (10 h 30, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes en matière d'investissement. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à **telus.com/investors**. Un enregistrement audio sera accessible du 9 mai au 15 juin 2019, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1244890# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à **telus.com/investors**, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables. L'assemblée générale annuelle de TELUS se déroulera aussi le jeudi 9 mai 2019 à 11 h 30, HE (8 h 30, HP) et sera diffusée en direct sur le web à **telus.com/aga2019**.

#### Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos perspectives et nos prévisions de rendement, notre actualité, nos objectifs de dépenses en immobilisations et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2019, qui sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » du rapport de gestion annuel de 2018, restent les mêmes, a l'exception des modifications suivantes :

- Notre estimation révisée de la croissance économique au Canada en 2019 est 1,5 % (auparavant 2,0 % dans le rapport de gestion annuel 2018). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous agissons comme entreprise de services locaux titulaire, nous estimons actuellement que les taux annuels de croissance économique en 2019 seront de 1,9 % en Colombie-Britannique (auparavant 2,3 % dans le rapport de gestion annuel 2018) et de 1,2 % en Alberta (auparavant 2,1 % dans le rapport de gestion annuel 2018).
- Notre estimation révisée du taux de chômage en 2019 est 4,5 % en Colombie-Britannique (auparavant 4,9 % dans le rapport de gestion annuel 2018) et de 6,8 % en Alberta (auparavant 6,2 % dans le rapport de gestion annuel 2018).

L'incidence de ces estimations de la croissance économique et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, notamment : les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence pour les services mobiles, y compris les directives proposées visant le CRTC; toutes nouvelles exigences réglementaires découlant de l'examen continu, par le CRTC, du cadre de réglementation régissant les services sans fil; l'annonce que le gouvernement fédéral a faite dans son budget fédéral de 2019, selon laquelle il entend proposer une nouvelle loi et apporter les modifications nécessaires à ses lois fédérales existantes dans le but de mettre en place un nouveau cadre de protection des cybersystèmes critiques; la possibilité d'une intervention du gouvernement relativement à la décision du CRTC visant les forfaits de données seulement à moindre coût: les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC: les différends avec certaines municipalités concernant les règlements municipaux visant les droits de passage; d'autres menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales visant les services mobiles et celles visant la protection du consommateur; l'incidence de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, l'examen des tarifs d'accès et des configurations pour les services de gros qui est

actuellement en cours pour TELUS; les instances de suivi du rapport que le CRTC a publié relativement aux pratiques de vente au détail des grandes entreprises de télécommunications au Canada: l'étude de marché portant sur la concurrence touchant les services à large bande qu'effectue le Bureau de la concurrence; le retrait progressif effectué par le CRTC relativement au régime de subvention du service local et la mise en place correspondante d'un régime de financement de la large bande afin de prendre en charge l'amélioration des services Internet haute vitesse, principalement dans les régions non desservies et mal desservies au Canada; l'examen, par le CRTC, des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale; l'instance mise en œuvre par le CRTC afin d'établir un nouveau code de conduite obligatoire portant sur la clarté et le contenu des contrats de services d'accès Internet fixes de détail et sur d'autres questions connexes; les questions touchant la radiodiffusion, notamment la mise en œuvre, par le CRTC, des nouvelles initiatives mentionnées dans son rapport « Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la programmation au Canada », publié en mai 2018; l'examen, par le gouvernement fédéral, de la Loi sur la radiodiffusion, de la Loi sur les télécommunications et de la Loi sur la radiocommunication annoncé le 5 juin 2018; l'examen de la Loi sur le droit d'auteur qui a été amorcé au début de 2018; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits de licence d'utilisation du spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz et du spectre des ondes millimétriques; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens: et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces canadiennes où nous exercons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.

L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par unité d'abonnement (le « MFMUA ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par unité d'abonnement (les « PMUA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMUA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes: notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie et, en ce qui concerne nos services TELUS

Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion de pharmacies, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMUA des téléphones mobiles et des PMUA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.
- La technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de facon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV<sup>MD</sup> et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficience; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et les

enchères de spectre des ondes millimétriques qui sont censées avoir lieu en 2020 et en 2021, respectivement. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, ou nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que les risques liés aux coentreprises immobilières.
- <u>La protection des données</u>, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- <u>Les menaces liées à la sécurité</u>, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- <u>La mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises</u>, qui pourrait être touchée de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de service.
- <u>Les activités à l'étranger</u> et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- <u>Les questions touchant les ressources humaines</u>, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés.

- <u>Les exigences en matière de financement et d'endettement</u>, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre dette ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus jusqu'en 2022 ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, et l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- <u>La santé, la sécurité et l'environnement</u>, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises

(notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités, l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale d'un différend commercial entre les États-Unis et la Chine.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2018. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2019 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

# Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté: Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour l'aménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices, la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration et les gains découlant des regroupements d'entreprises.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

|   | Trimestre clos le<br>31 mars |      |           |
|---|------------------------------|------|-----------|
| En dollars canadiens et en millions                                       | 2019                         | 2018 | Variation |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires Ajouter :                 | 428                          | 410  | 18        |
| Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices | 25                           | 25   | _         |
| Bénéfice net ajusté   | 453                          | 435  | 18        |

Rapprochement du BPA de base ajusté

|   | Trimestre clos le<br>31 mars |      |           |
|---|------------------------------|------|-----------|
| En dollars canadiens, montants par action                       | 2019                         | 2018 | Variation |
| BPA de base   | 0,71                         | 0,69 | 0.02      |
| Ajouter:  |                              |      |           |
| Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les |                              |      |           |
| bénéfices, par action   | 0,04                         | 0,04 | _         |
| BPA de base ajusté  | 0,75                         | 0,73 | 0.02      |

**BAIIA** (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement): Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure exclusive des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

#### Rapprochement du BAIIA ajusté

|   | Trimestre clos le<br>31 mars |       |
|---|------------------------------|-------|
| En dollars canadiens et en millions   | 2019                         | 2018  |
| Bénéfice net  | 437                          | 412   |
| Coûts de financement  | 168                          | 156   |
| Impôts sur les bénéfices  | 157                          | 151   |
| Amortissement   | 470                          | 411   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                                   | 147                          | 139   |
| BAIIA   | 1 379                        | 1 269 |
| Intégration des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA | 36                           | 34    |
| BAIIA ajusté  | 1 415                        | 1 303 |

Flux de trésorerie disponible: Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signalent les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

| ·  | Trimestre clos le |       |
|--|-------------------|-------|
|  | 31 mars           |       |
| En dollars canadiens et en millions  | 2019              | 2018  |
| BAIIA  | 1 379             | 1 269 |
| Déduction des gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'installations et |                   |       |
| d'équipement   | (5)               | (8)   |
| Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements            | (33)              | (4)   |
| Incidences des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (IFRS 15) | 38                | 18    |
| Effets du montant en capital des obligations locatives (IFRS 16)                       | (88)              |       |
| Contrats de location anciennement comptabilisés comme des contrats de location-        |                   |       |
| financement  | 13                |       |
| Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :        |                   |       |
| Rémunération nette fondée sur des actions  | 19                | 18    |
| Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés                | 20                | 25    |
| Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés          | (16)              | (21)  |
| Intérêts payés <sup>(1)</sup>  | (179)             | (150) |
| Intérêts reçus   | 2                 | 2     |
| Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre) <sup>(2)</sup>          | (646)             | (650) |
| Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices                            | 504               | 499   |
| Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements reçus                 | (351)             | (56)  |
| Flux de trésorerie disponible  | 153               | 443   |

- (1) Comprend le montant de 15 millions de dollars en intérêts payés sur les obligations locatives.
- (2) Voir la note 31 des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

#### À propos de TELUS

TELUS (TSX: T, NYSE: TU) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunication au Canada, grâce à des revenus annuels de 14,5 milliards de dollars et à 14,0 millions de connexions clients, dont 9,7 millions d'abonnés des services mobiles, 1,9 million d'abonnés des services Internet, 1,2 million d'abonnés des services vocaux résidentiels et 1,1 million d'abonnés des services TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement, ainsi que des services de sécurité résidentielle et commerciale. TELUS est aussi le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada, et sa filiale TELUS International offre des solutions d'affaires à l'échelle mondiale.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 650 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 1,21 million de journées de bénévolat au service des collectivités locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, les 13 comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses cinq comités à l'étranger dirigent les actions de soutien aux organismes de bienfaisance locaux. Ils ont remis 72 millions de dollars en appui à 7 000 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes chaque année. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise la plus remarquable au monde sur le plan philanthropique en 2010 par l'Association des professionnels en philanthropie, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour en savoir plus sur TELUS, consultez telus.com.

Relations avec les investisseurs Robert Mitchell 647-837-1606 ir@telus.com

Relations médiatiques
François Gaboury
438-862-5136
francois.gaboury@telus.com